

**SPORTS**  
**NATURE**  
 en Vienne



**Allier sport et nature pour mieux protéger l'environnement dans la Vienne**

Dans la Vienne, les sports de nature comme la randonnée, le VTT, le canoë et l'escalade permettent de découvrir la richesse paysagère et écologique du département tout en respectant l'environnement.

Les Espaces Naturels Sensibles (ENS) de la Vienne, véritables bijoux de biodiversité, sont des lieux privilégiés pour cette rencontre entre activité physique et éducation à l'environnement. Ils deviennent des terrains d'aventure, mais aussi des espaces d'apprentissage et de sensibilisation à la préservation du patrimoine naturel.

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur [sportsnature.lavienne86.fr](http://sportsnature.lavienne86.fr)



**À la découverte des Espaces Naturels Sensibles de la Vienne**



Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique | Département de la Vienne 86008 POTTERS cedex - SIREN : 228600111 | R2022-00032 et R2022-00033



Département de la Vienne  
 Direction de l'Appui aux Territoires,  
 de l'Agriculture et de l'Environnement  
 Avenue du Futuroscope  
 Téléport 1 - Arobase 3  
 86360 Chasseneuil-du-Poitou  
 Tél. 05 49 55 66 00

[lavienne86.fr](http://lavienne86.fr)

Espace Naturel Sensible





La valorisation des paysages, la préservation de la biodiversité ou encore la sensibilisation à l'environnement constituent la pierre angulaire de la politique départementale en faveur du développement des Espaces Naturels Sensibles.

**Alain PICHON**  
Président du Département de la Vienne



*Orchis pyramidal*



*Un argus bleu*



*Héron pourpre*



*Ophrys apiifera*

En intervenant dans la protection de notre capital nature et en créant de nouveaux "sanctuaires", le Département agit aujourd'hui pour répondre aux enjeux environnementaux de demain.



**Pascale GUITTET**  
Vice-Présidente Sport, Jeunesse, Citoyenneté



Par cette action de labellisation, le Département offre l'opportunité au grand public de se réappropriier des espaces parfois méconnus.

**Joëlle PELTIER**  
Vice-Présidente Déléguée en charge du Climat et du Développement Durable

## Qu'est-ce qu'un Espace Naturel Sensible (ENS) ?

Les Espaces Naturels Sensibles ont pour objectif de préserver la qualité des sites, des paysages, des milieux naturels, des champs d'expansion des crues et d'assurer la sauvegarde des habitats naturels ; mais également d'aménager ces espaces pour être ouverts au public, sauf exception justifiée par la fragilité du milieu naturel. Les ENS sont au cœur de la politique environnementale du Département de la Vienne. Dans la Vienne, ce sont 20 000 hectares d'espaces naturels que le Département entend préserver dans les dix années à venir.

En 2024, près de 90 animations "nature" ont été organisées sur les 5 sites ENS du Département de la Vienne !

**4 ENS**

aménagés et ouverts au public :  
la Forêt de Scévollles, la Verrerie,  
le Bois de la Loge et le Fontou.

**1 ENS ouvert aux sorties**

encadrées par des professionnels :  
le Domaine du Léché.